

Tirer sa révérence

Un hommage mérité à des élus sortants

Jacinthe Laliberté jacinthe.laliberté@journaldescitoyens.ca

La dernière séance du Conseil de Sainte-Anne-des-Lacs s'est terminée avec le départ de trois élus. La mairesse Monique Monette Laroche ainsi que les conseillers Normand Lamarche et Serge Grégoire ont tiré dignement leur révérence.

L'amour d'une mairesse pour sa Municipalité

Monique Monette Laroche s'est toujours impliquée dans sa communauté. Tel fut le cas, pour la bibliothèque lorsque ses enfants étaient petits ou pour le club Optimiste comme présidente ou trésorière dès 1995. Poussée par une envie de donner une nouvelle vision à la Municipalité, elle fit le saut en politique en 2004. Éluée deux fois par acclamation en tant que conseillère, elle brigua, après neuf ans, le poste de mairesse, fonction qu'elle occupa pendant huit ans, et ce, jusqu'à ce jour.

Le 4 octobre, elle a clos la séance du Conseil en s'adressant aux citoyens pour une dernière fois: «C'est ma dernière soirée dans la vie politique pour un total de 17 ans. Le temps passe très vite. Durant toutes ces années, j'ai essayé de vous servir du mieux que j'ai pu.»

Elle a tenu à remercier les membres de son équipe, les employés et le directeur général, Jean-Philippe Gadbois, pour son soutien depuis l'arrivée de ce dernier. «Rendre ma municipalité encore plus vivante et plus attrayante pour les familles a toujours été ma mission», a-t-elle conclu dans un dernier élan de tendresse envers ses citoyens.

Serge Grégoire

L'appel pour la cause a débuté, pour Serge Grégoire, lors de l'épisode des algues bleues. En 2008, il s'est joint à l'Agence des Bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs (ABVLACS) en tant que membre administrateur et comme chef de lac au lac Canard. Le nombre «12» semble lui être destiné. Ses débuts en politique municipale en 2009 en tant que conseiller et sa participation à deux comités de

travail en tant qu'élu, au Comité de Sécurité publique (11 ans) et au Comité consultatif de l'Environnement (12 ans) le prouvent, hors de tout doute.

Le conseiller sortant lance ce message avant de tirer sa révérence: «J'ai toujours porté attention à ce que Sainte-Anne-des-Lacs soit différent. Les gens viennent s'installer ici pour

la nature. Ce qu'il faut protéger, c'est la paix, la tranquillité et la qualité de l'environnement. C'est pourquoi je suis fier de la mise en œuvre de la Politique environnementale.» En conclusion, il avoue avoir adoré toutes ces années passées sur la scène publique. Ses obligations familiales l'amènent ailleurs, avec une fillette qui fait sa marque en patinage artistique.

Normand Lamarche

Normand Lamarche a toujours eu l'implication sociale tatouée sur le cœur: sa première, l'annexion du domaine Parent à la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs. En 2002, la politique lui fit un clin d'œil, année

où il devint, pour la première fois, conseiller municipal.

L'urbanisme étant une de ses passions, il siégea sur le Comité consultatif de l'Urbanisme comme membre citoyen pendant quelques années. Simultanément, il siégea en tant qu'administrateur sur le Conseil du District des lacs, association qui fut créée pour sauvegarder les lacs de la Municipalité. Finalement, les élections de 2013 le ramenèrent sur la scène politique.

Tout au long de son parcours public, il a travaillé sur des dossiers importants tels la caserne, le parc



Monique Monette Laroche, Serge Grégoire et Normand Lamarche

Irénée-Benoit et la nouvelle bibliothèque et, finalement, le dernier et non le moindre, la Politique environnementale. «Je ne me présente plus parce que j'ai atteint un âge respectable. Je veux laisser la place aux jeunes. Qu'ils bâtissent une municipalité à leur choix et à leurs moyens. Nous leur avons montré le chemin et j'espère qu'ils sauront en faire bon usage», a conclu Normand Lamarche en tirant le rideau pour une dernière fois.

Chemins de Sainte-Anne-des-Lacs

Enfin des travaux de réparation

Jacinthe Laliberté jacinthe.laliberté@journaldescitoyens.ca

Les travaux sur le chemin Sainte-Anne-des-Lacs, tant attendus par les citoyens, ont commencé dans la semaine du 29 septembre pour se terminer vers le 15 octobre. Un désagrément pour certains et un soupir de satisfaction pour d'autres.

Souvenons-nous des récriminations incessantes des citoyens lors des séances du Conseil ciblant cette route, seule porte d'entrée via l'autoroute 15, devenue dangereuse, au cours des années, par la présence d'ornières profondes, de nids de poule, de bosses, de ventres de bœuf et de lézardes.

Souvenons-nous des multiples demandes déposées par le Conseil municipal pendant une période de 10 ans au ministère des Transports du Québec.

Souvenons-nous de la pétition de 1 611 noms, signée par des résidents, des visiteurs, des livreurs et des gens de passage, déposée au Conseil municipal, au ministère des Transports du Québec (MTQ) secteur Saint-Jérôme, au ministre des Transports et à la députée de la cir-

conscription de Prévost, instances impliquées dans ce dossier.

Les déplaisirs et l'amertume provoqués par ces travaux, les désagréments engendrés par la reconstruction du pont surplombant l'autoroute 15 depuis plus d'un an, qu'ont subis les résidents, se transformeront, assurément, en une satisfaction et en un bien-être lorsque ceux-ci circuleront sur une voie enfin carrossable.

Ces travaux de scarification et d'asphaltage ont été planifiés, selon les responsables, en coordination avec la construction du nouveau pont d'étagement au-dessus de l'autoroute 15. Ainsi donc, le MTQ dit assurer la pérennité des infrastructures routières.

Les travaux

Selon le communiqué de presse émis le 4 octobre par le MTQ à la

Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, le ministre des Transports, François Bonnardel ainsi que la ministre responsable des Aînés et des proches aidants et députée de Prévost, Marguerite Blais, ont annoncé la réalisation de travaux d'asphaltage visant l'élimination d'ornières et de fissures sur le chemin de Sainte-Anne-des-Lacs, entre la route 117 et le chemin Fournel.

D'après Monique Monette Laroche, mairesse de Sainte-Anne-des-Lacs, ces travaux ne permettront pas de résoudre les problèmes de gléivité de la route (chaussée qui se dégrade sous l'effet du gel).

Lors d'une entrevue, elle a apporté les précisions suivantes: «Ce n'est pas une construction de chemin. Cette route n'a pas de fondation, comme bien d'autres chemins de Sainte-Anne-des-Lacs. Elle est donc à la merci de l'eau qui s'infiltré, qui gèle, dégele et regèle. La reconstruction du chemin nécessitera de très gros travaux prévus dans environ une dizaine d'années. L'asphaltage qui a lieu pré-

sentement aura une durée de vie de sept ans selon les spécialistes du ministère des Transports.»

On comprend, par la citation du ministre Bonnardel parue dans le communiqué de presse, que les travaux n'étaient que des opérations de réparation. Il a confirmé ainsi les dires de la mairesse: «Je me réjouis du début de ces travaux qui permettront d'améliorer le confort de roulement du chemin Sainte-Anne-des-Lacs. La réalisation de ce projet, très attendu par les résidents du secteur, contribuera au maintien de la sécurité des déplacements dans notre belle région des Laurentides.»

Monique Monette Laroche avait confirmé au *Journal* que la période des travaux annoncée par le MTQ semblait conforme à l'échéancier. Elle a tenu à préciser la satisfaction de la Municipalité quant à la durée des travaux et à leur réalisation: «On est bien content, car pour une fois, ils ont fait ce qu'ils avaient promis.»

Il est à noter que des investissements estimés à 113 M\$ ont été requis dans le cadre de ces projets (pont et chemin Sainte-Anne-des-Lacs) amorcés en 2020. Les Annelacois en bénéficieront au moins pour les sept prochaines années.



Boisbriand



Laval



Montréal

Les municipalités ont accès à l'expertise d'une équipe de professionnels totalement dédiés au droit municipal.

Services juridiques complets, proximité avec les enjeux régionaux.

PFD, c'est plus de 50 avocats à votre service.

PFD

AVOCATS
Le meilleur argument